



Probélme de canalisations

Par **Clarissebba**, le **01/03/2015** à **23:47**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement au dernier étage depuis septembre 2014. Je précise qu'il s'agit du dernière etage car mes voisins des étages inférieurs ne sont pas touchés par ce probéme.

Dés ma première semaine dans l'appartement j'ai eu un problème, mes toilettes se sont bouchées. Avec ma colocataire nous avons réussi après plusieurs jours à régler le problème, cependant ce fut de courte durée.

En effet depuis nous avons nos toilettes bouchés au minimum une fois par mois.

Notre agence a été pevenue et le fois suivant ils nous ont envoyé un plombier qui nous a expliqué que le probelme venait de nos canalisations qui étaient trop petites et que le probelme allait donc revenir. Il avait raison puisqu'en janvier nos toilettes se sont de nouveau bouchées, créant des inondations dans l'appartement. Nous avons de ce fait recontacter l'agence, qui nous a renvoyer le Meme plombier, je précises que nous attendions a chaque fois plus d'une semaine avant d'avoir la visite du plombier, une semaine donc à chanque fois sans toilettes. Le plombier a refait son travail et nous a redis que nous aurions de nouveau ce probelme. Voici trois semaines qu'il est venu, les toilettes sont de nouveau bouchées et l'agence nous réclame 225€ pour avoir fait venir le plombier. Etant étudiantes nous ne pouvons pas nous permette de payer 225€ supplémentaire par mois pour pouvoir utiliser nos toilettes pour une chose dont nous ne sommes pas responsables. Quels sont les recours possibles ?

Merci pour votre aide